

Ministry of Children
and Youth Services

Assistant Deputy Minister
Transformation and
Implementation Division

56 Wellesley St West
15th Floor
Toronto ON M5S 2S3

Ministère des Services
à l'enfance et à la jeunesse

Sous-ministre adjoint
Division du renouvellement et de
la mise en œuvre

56, rue Wellesley Ouest
15^e étage
Toronto ON M5S 2S3



Le 1^{er} décembre 2017

Destinataires: les partenaires et intervenants du MSEJ

Objet: Affichage des règlements et des énoncés de principes préliminaires proposés sur le Registre de la réglementation de l'Ontario dans le cadre de la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*

La nouvelle *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* (LSEJF) change notre façon de venir en aide aux jeunes en Ontario.

La LSEJF a reçu la sanction royale le 1^{er} juin 2017. Elle devrait être proclamée en avril 2018. Une fois proclamée, la LSEJF remplacera la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* (LSEF), qui est en place depuis trois décennies. La nouvelle Loi procurera un cadre législatif moderne, centré sur les enfants et les jeunes, qui aura pour but de renforcer les services et de contribuer à la protection ainsi qu'aux soins des jeunes qui sont parmi les plus vulnérables en Ontario.

Afin de favoriser la proclamation de la LSEJF, nous avons le plaisir d'annoncer que la première phase des règlements ou des énoncés de principes préliminaires qui feront partie de la réglementation proposée seront affichés afin que la population puisse les examiner et les commenter dès la semaine du 4 décembre 2017 et pendant la semaine du 11 décembre 2017. Les affichages demeureront en ligne jusqu'au 26 janvier 2018 aux fins d'avis.

Au cours de la période d'affichage de 45 jours, les partenaires, les intervenants et les membres de la population sont invités à faire part de leur avis sur les propositions.

Les règlements proposés de la phase un de la LSEJF (qui seront affichés de décembre 2017 au 26 janvier 2018) régiront les aspects suivants:

- Renseignements personnels et protection de la vie privée
- Droits des enfants et des adolescents
- Protection de l'enfance
- Justice pour les adolescents
- Permis d'établissement
- Services à l'enfance et à la famille - Premières Nations, Inuits et Métis
- Adoption et délivrance de permis relatifs à l'adoption

Les autres règlements proposés sur les permis d'établissement, les vérifications des dossiers de police et le signalement des incidents graves, qui sont en cours

d'élaboration, devraient être affichés pendant la deuxième phase qui suivra la proclamation de la LSEJF (prévue à la fin de l'été ou au début de l'automne 2018).

Tout au long de l'été et de l'automne 2017, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (le Ministère) s'est engagé activement auprès des partenaires membres des Premières Nations, inuits et métis ainsi qu'auprès de nombreux autres intervenants clés et autres ministères à l'aide de différents mécanismes afin de faciliter l'élaboration des règlements et des énoncés de principes préliminaires proposés. Le Ministère, qui continuera de s'investir directement auprès des partenaires et des autres intervenants durant la période d'affichage, tiendra compte des commentaires recueillis dans le courant du processus afin de mettre au point la réglementation. Nous vous invitons à faire part de cette communication aux jeunes ainsi qu'aux autres membres de vos réseaux qui pourraient vouloir exprimer leurs points de vue pendant la période d'affichage.

Veillez communiquer avec le Ministère à CYFSA@ontario.ca si vous avez des questions ou si vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur les règlements et les énoncés de principes proposés. Lorsque les propositions seront accessibles au public, vous pourrez les consulter sur le site Web du Ministère à www.ontario.ca/votrevoixcompte ou par l'entremise du Registre de la réglementation à <http://www.ontariocanada.com/registry> (c.-à-d. dès le 4 décembre et pendant la semaine du 11 décembre).

Nous continuerons de mener des consultations sur la mise en œuvre de la LSEJF tout au long de la période d'affichage et après.

Nous vous remercions de votre engagement constant à transformer les services pour les enfants et les jeunes de l'Ontario.

Cordialement,



Melissa Thomson
Sous-ministre adjointe
Division du renouvellement et de la mise en œuvre
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

c.c. Charene Gillies, directrice (I), Direction de la modernisation des services
Allyson Collymore, attachée de direction (I) de la sous-ministre
Jennifer Morris, sous-ministre adjointe, Division de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes
Darryl Sturtevant, sous-ministre adjoint, Division des politiques et de la planification stratégiques
David Mitchell, sous-ministre adjoint, Division des services de justice pour la jeunesse
Nadia Cornacchia, sous-ministre adjointe, Division de la prestation des services